

Institut d'études Européennes. *Colloques européens : La Communauté européenne et l'Amérique latine*. Colloque organisé par l'Institut d'Études européennes et le Centre d'Études de l'Amérique latine de l'Institut de Sociologie en collaboration avec la Vrije Universteit Brussel, Bruxelles, 9 et 10 mai 1980. Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 1981, 242 p.

Daniel Colard

Volume 14, Number 4, 1983

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/701603ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/701603ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (print)

1703-7891 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Colard, D. (1983). Review of [Institut d'études Européennes. *Colloques européens : La Communauté européenne et l'Amérique latine*. Colloque organisé par l'Institut d'Études européennes et le Centre d'Études de l'Amérique latine de l'Institut de Sociologie en collaboration avec la Vrije Universteit Brussel, Bruxelles, 9 et 10 mai 1980. Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 1981, 242 p.] *Études internationales*, 14(4), 863–865.  
<https://doi.org/10.7202/701603ar>

Les autres chapitres touchent principalement des acteurs moins puissants dans la région mais qui possèdent un certain potentiel. Le cas du Mexique et du Venezuela en sont la preuve. Leurs pouvoirs sont issus de leurs pétro-dollars et chacun voit à favoriser et à encourager des options différentes. Le Venezuela se rapproche des États-Unis et son discours est axé vers la recherche de la démocratie alors que le discours mexicain met l'accent sur la solidarité et « l'indépendance » des pays voisins.

Enfin, le dernier chapitre met en relief les participants beaucoup moins puissants (les micro-États tels que la Jamaïque, la Barbade, Trinidad et Tobago, etc.) dans la région et les problèmes subséquent de leur dépendance et de leur domination socio-politico-économique envers les États-Unis, le FMI, etc.

En conclusion, ce livre est excellent. On ne tente point d'isoler uniquement le type de comportement conciliable aux problèmes des Caraïbes mais plutôt d'analyser, avec rigueur, les réalités sociales et nationales. Malgré quelques passages ethnocentriques, le livre fait preuve d'objectivité très appréciable.

Pour terminer, soulignons que le lecteur n'a pas besoin d'être un politologue pour bien comprendre ce volume. Qu'il lui suffise de s'intéresser à ce thème, si riche en actualités et si pauvre en recherches. Les auteurs ont bien compris cette déficience.

Ronald ST-GERMAIN

*Département de science politique  
Université de Montréal*

INSTITUT D'ÉTUDES EUROPÉENNES. *Colloques européens: La Communauté européenne et l'Amérique latine*. Colloque organisé par l'Institut d'Études européennes et le Centre d'Études de l'Amérique latine de l'Institut de Sociologie en collaboration avec la Vrije Universiteit Brussel, Bruxelles, 9 et 10 mai 1980. Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 1981, 242p.

Cet ouvrage collectif contient les actes du colloque organisé conjointement, les 9 et 10 mai 1980, par l'Institut d'Études européennes et par le Centre d'Études de l'Amérique latine de l'Université libre de Bruxelles en collaboration avec la Vrije Universiteit Brussel. L'objet de ces travaux était d'examiner les perspectives d'une coopération plus étroite entre les Communautés européennes et les pays de l'Amérique latine au seuil des années 80, dans le contexte de l'entrée de l'Espagne et du Portugal dans la CEE et de la Crise économique mondiale.

Le « dialogue euro-latino-américain » est encore largement embryonnaire, même si certains contacts ont été noués de part et d'autre de l'océan Atlantique. L'émergence économique de pays en voie d'industrialisation rapide – l'Argentine, le Brésil, le Venezuela – le développement du processus d'intégration latino-américain (le Pacte andin, le SELA), la complémentarité des cultures poussent objectivement les Européens et les Latino-américains à se rapprocher dans la perspective de la nouvelle division internationale du travail qu'impose l'instauration d'un « Nouvel Ordre Économique Mondial » réclamé par le Tiers-Monde depuis 1974.

Le colloque de Bruxelles a permis de réévaluer le rôle de l'Amérique latine dans les relations internationales et de soulever une série de questions fondamentales car les problèmes commerciaux ne sont jamais isolés des choix politiques, nationaux et communautaires. Les nombreux rapports présentés avaient été regroupés autour des quatre thèmes de réflexion suivants: 1) La problématique de l'intégration latino-américaine face à l'intégration européenne; 2) Les relations entre les

pays de la Communauté européenne et l'Amérique latine; 3) Les relations entre la Communauté européenne et l'Amérique latine (avec une communication très intéressante, sur les relations entre la CEE et le Groupe andin: (le point de vue andin de Pedro Carmona estanga) et une autre sur les relations entre la CEE et l'Amérique centrale (le point de vue de l'ambassadeur du Honduras auprès des Communautés, Roberto Herrera Caceres); 4) Vers de nouvelles relations entre la CEE et l'Amérique latine: l'agriculture latino-américaine et le Marché commun; impact possible de l'adhésion de l'Espagne à la CEE sur les relations avec l'Amérique latine; les variables politiques des relations entre la CEE et l'Amérique latine; le rôle du SELA dans le nouveau dialogue Europe/Amérique latine.

On nous permettra de signaler le rapport de Nicole Bourdillat sur la « politique latino-américaine de la France » qui fait le point sur notre diplomatie avant l'arrivée de la gauche au Pouvoir le 10 mai 1981 (ventes d'armes, respect des droits de l'homme, présence économique et humaine, position du gouvernement dans la zone Caraïbes). On pourra ainsi mieux la comparer avec les orientations socialistes actuelles.

Les communications des intervenants – européens et latino-américains – ont donné lieu à des discussions animées qui n'ont pas été reproduites *in extenso* faute de place, mais dont on trouvera l'essentiel en annexe de chaque rapport. À quelles conclusions principales ces travaux ont-ils abouti? Il appartenait au Directeur de l'Institut d'Études européennes de l'Université libre de Bruxelles, Conseiller du Président de la Commission des Communautés européennes, Michel Vanden Abeele, de les tirer. Il l'a très bien fait dans son allocution de clôture en utilisant ce qu'il appelle la « méthode des trois C ». Qu'est-ce à dire? Pour lui, il fallait d'abord examiner si les attitudes des pays de la Communauté étaient « compatibles ». La compatibilité du langage ou celle des attitudes est en effet le premier élément d'une politique commune. Ensuite, il fallait examiner si les attitudes étaient « convergentes » ou non. Et enfin, il fallait voir si, au-delà de la convergence, la

Communauté pouvait adopter des politiques qui étaient déjà ou deviendraient un jour « communes ». Cette « méthode des trois C » – de la compatibilité, de la convergence, de la communautarisation des politiques – est intéressante pour comprendre les relations entre la CEE et l'Amérique latine.

Michel Vanden Abeele passe alors en revue chaque C. En ce qui concerne la « compatibilité » du langage par rapport aux attitudes, il note que certains pays n'appliquent pas des langages réels et des attitudes compatibles avec les discours gouvernementaux. Certains États adoptent même des attitudes parfaitement incompatibles avec le discours communautaire, ce qui pose des problèmes. Quant à la « convergence » des politiques des États membres à l'égard de l'Amérique latine, il reste beaucoup à faire pour rapprocher les conduites étatiques. Mais les perspectives sont prometteuses dans certains secteurs de la politique commerciale. Sur le troisième point: y a-t-il des attitudes communes – actuelles ou potentielles – des pays de la CEE à l'égard des États latino-américains? La réponse fournie à l'issue du colloque est relativement encourageante si l'on se réfère aux relations qui lient la CEE au Pacte andin, organisation pilote du sous-continent. Institué par l'Accord de Carthagène du 26 mai 1969, le Pacte réunit actuellement la Bolivie, la Colombie, l'Équateur, le Pérou et le Venezuela. Le Chili s'en est retiré le 30 septembre 1976. Bien que partenaire de l'ALALC et membre du SELA, le Pacte andin représente certainement la plus belle réussite en matière d'intégration latino-américaine. *Mutatis mutandis*, il est le pendant de la CEE. Quoi de plus naturel dans ces conditions que ces deux organisations modèles ouvrent la voie à une coopération économique transatlantique.

En résumé, cet ouvrage rendra les plus grands services à ceux qui s'interrogent sur l'avenir du dialogue Nord/Sud et du NOEI. La concurrence que se livrent les trois pôles économiques du monde occidental – États-Unis – Japon – CEE – fait déjà de l'Amérique latine une des clefs pour résoudre les problèmes qui se posent aux Sociétés industrielles libérales de l'Hémisphère Nord. L'Europe a une carte à

jouer dans cette région du globe car elle est moins suspecte que les États-Unis lorsqu'elle décide d'apporter son aide économique, scientifique et technique aux États en développement (cf. les Conventions de Lomé I et II). L'adhésion prochaine de l'Espagne et du Portugal au Marché commun ne pourra que faciliter la tâche de la CEE.

Daniel COLARD

Faculté de Droit de Besançon  
France

LATIN AMERICA BUREAU *Falklands/Malvinas: Whose Crisis?* London, Latin America Bureau, 1982, 145 p.

La guerre faisant rage dans l'Atlantique Sud d'avril à juin 1982 semble avoir surpris l'opinion internationale. L'observateur un tant soit peu attentif, pourtant, connaissait bien le différend de l'Argentine et du Royaume-Uni au sujet des îles Malouines – Malvinas ou Falkland comme on les désigne à présent. C'est immédiatement après la fin des hostilités, dès juillet 1982, que le *Latin America Bureau* toujours à l'affût des réalités latino-américaines a pu éditer ce « Special Brief » sur le problème. Des études existaient sans doute, particulièrement celle de Julius Goebel, *The Struggle for the Falkland Islands*, publiée en 1927 par Yale University Press et réimprimée en 1982. L'ouvrage qui nous occupe s'avère très utile malgré tout. Qui ne veut pas s'enliser dans les querelles diplomatiques aura intérêt à parcourir le texte que rédige ici, pour le compte du *Bureau*, Martin Honeywell et Jenny Pearce aidés par Simon Barrow, David Fig, Henry Finch, Patricia Holland ainsi que Rafael Runco.

Quelles sont au juste ces « îles du bout du monde »? Qui les habite? Situé à 480 miles au nord-est du cap Horn, le territoire couvrant un total de 4.700 miles carrés regroupe deux grandes îles, East Falkland et West Falkland, auxquelles s'ajoutent quelque 200 îles plus petites. Des immigrés et immigrants britanniques peuplent ces espaces avec parcimonie. Ils se chiffraient en 1980 à 1.813

dont 17% nés en Grande-Bretagne et 75% représentant les autochtones que l'on surnomme *kelpers* (de kelp, varech). Ces gens occupent les deux villes de Port Stanley (1.050 habitants) et Goose Green/Darwin (100 habitants) outre des fermes dispersées. L'économie repose sur l'élevage du mouton dont la laine brute, tout expédiée vers la Grande-Bretagne, fournissait 99% des exportations en 1974. Le déclin économique et démographique des Falklands/Malvinas est manifestement lié au monopole de la Falkland Island Company englobée dans les Charringtons Industrial Holdings, eux-mêmes acquis en 1977 par le groupe Coalite. Les profits de la laine vont décroissant. Ils sont réinvestis désormais de plus en plus hors des îles qui s'engagent ainsi dans la voie du sous-développement. Des projets de relance, au moyen surtout des richesses en pétrole et en minerais de l'Antarctique et par l'utilisation des algues géantes, se heurtent essentiellement à la nécessité d'une réforme agraire et d'une réforme gouvernementale. Au préalable, néanmoins, se pose l'épineuse question de la souveraineté opposant Londres à Buenos Aires.

Le pouvoir sur les anciennes îles Malouines, objet du conflit armé survenu en 1982, nous ramène à l'histoire de l'expansion européenne à travers les océans, à l'occupation et au contrôle effectif des terres concernées, à deux décennies enfin d'inutiles négociations. Si les preuves d'une découverte au XVI<sup>ème</sup> ou au XVII<sup>ème</sup> siècle paraissent bien faibles, et si les développements du XVIII<sup>ème</sup> siècle peuvent sembler plus significatifs alors que des interventions de la France et de la Grande-Bretagne se moquaient d'un monopole ibérique devenu fort illusoire, ce sont les autorités de Buenos Aires qui installent, en 1829, un gouverneur dans les îles en basant leur prise de possession sur le droit du premier occupant, sur le consentement tacite des puissances maritimes et sur la proximité géographique. Mais très court est l'épisode. Dès janvier 1833 deux navires de guerre de S.M.B., appelés par un chargé d'affaires américain donnant à la doctrine Monroe sa véritable portée dans le contexte, viennent instaurer sur les Falklands l'autorité d'une grande nation maîtresse des mers et voulant dominer le commerce mon-